

Le Mans, le 11/08/2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **APPELS A PROJETS : CITÉ DE L'EMPLOI**

En 2021 Le Mans Métropole a été labellisée « Cité de l'Emploi ».

Ce dispositif, soutenu, coordonné et piloté par l'État et le Mans Métropole, vise à faciliter la mise en œuvre du volet emploi/insertion à destination des habitants des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) du Mans.

#### **Quels sont les projets concernés ?**

Cet appel à projets a pour but de financer des actions concernant : la mobilité, les modes de garde et le maintien en emploi des résidents des QPV pour faciliter leur accès à la formation et/ou à l'emploi et limiter les risques de décrochage professionnel.

#### **Quels sont les quartiers concernés ?**

Cinq quartiers prioritaires sont identifiés sur le territoire de l'agglomération mancelle :

- Bellevue-Carnac
- Epine
- Sablons (Bords de l'Huisne)
- Ronceray-Glonnières Vauguyon
- Chaoué-Perrières

#### **Comment candidater ?**

Déposez votre projet en ligne sur DAUPHIN : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>. et à transmettre ensuite par mail au Service Politique de la Ville : [spv@lemans.fr](mailto:spv@lemans.fr)

#### **Date limite de candidature ?**

Le 6 octobre 2023 à 17 h 00.

Plus d'informations sur le dispositif et les modalités ici (le lien pour accéder à l'appel à projet).